



ministère
éducation
nationale



Ministère de l'éducation nationale

Le Directeur adjoint de cabinet

Paris, le

31 MARS 2014

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez appelé l'attention de Monsieur Vincent PEILLON, ministre de l'éducation nationale, sur l'organisation du concours rénové de recrutement des professeurs des écoles (CRPE).

Attentif à votre démarche, le ministre m'a confié le soin de vous répondre.

Concernant l'épreuve d'éducation physique et sportive (EPS) sur laquelle vous nous interrogez, je tiens à vous rappeler que nous avons d'ores et déjà procédé à certains aménagements. En effet, les épreuves physiques ont été supprimées, seuls des contenus théoriques et appliqués sont aujourd'hui à maîtriser.

Les recteurs ont également été sensibilisés sur l'importance de limiter à quatre le nombre d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) afin de garantir une équité entre les candidats des différentes académies et de faciliter la coordination avec les préparations du certificat d'aptitude au professorat de l'éducation physique et sportive (CAPEPS).

J'ai bien noté vos remarques concernant les volumes et contenus de formation proposés au sein des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) ainsi que le déroulement des stages en master 1 et 2 des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). A ce titre, une réflexion sera prochainement engagée afin de rendre plus cohérents et complémentaires les périodes de stages et les contenus théoriques.

Monsieur Sébastien SIHR
Secrétaire général du SNUipp-FSU
128 Boulevard Auguste Blanqui
75013 PARIS

Référence à rappeler : BDC/2014003327/SC/NP

En outre, je vous informe que les délais de dépôt des dossiers seront harmonisés lors de la réunion des responsables des divisions des examens et des concours (DEC) les 31 mars et 1^{er} avril prochains. Une réunion de cadrage sur les sujets du CRPE sera également organisée avec les présidents des jurys des 30 académies.

Soyez assuré que la réflexion sur l'organisation du CRPE ne manquera pas de faire l'objet d'échanges et de concertations dans chaque académie, où seront pleinement associés le rectorat, l'ESPE et le jury afin de permettre aux épreuves des prochaines sessions de se dérouler dans les meilleures conditions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bernard Lejeune,



Bernard LEJEUNE